

Réforme du statut des indépendants : apports majeurs de la loi du 14 février 2022

Objectifs :

Connaître les réformes importantes touchant l'entreprise individuelle. Comprendre l'opportunité ou pas d'opter pour l'impôt sur les sociétés.

Date, durée et lieu :

- Lundi 10/10/2022 de 14h à 16h (2h), en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation).

Prix : 0 € ; Attention, pour bénéficier de cette condition tarifaire vous devez être adhérent à France Gestion.

Public concerné : Adhérents de France Gestion, dirigeants de TPE, collaborateurs de cabinet comptable.

Intervenante : Françoise PICCA, formatrice, expert-comptable.

Pré-requis : Aucun.

Moyens techniques et pédagogiques :

Techniques :

- Accès à une plateforme de visioconférence Zoom après envoi d'un lien et d'un code de connexion.

Pédagogiques :

- Exemples pratiques
- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne de supports à la suite de la formation

Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation conçu par l'intervenant et validé par France Gestion sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

Validation des acquis :

Validation des objectifs de la formation :

- Lors du déroulement de la formation :

- Mises en situations, exercices et corrigés
- Temps dédié à l'ancrage des savoirs (reformulation, questions/réponses)

- A l'issue de la formation :

- Questions orales et réponses
- Un point sera effectué sur ce qui a été étudié dans la journée afin de s'assurer que tout a bien été assimilé et de pouvoir reprendre certaines parties en fonction des retours des apprenants.

Qualité et évaluation de la formation :

- Un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villosz, responsable formation
- Francis.villosz@france-gestion.fr / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

Programme :

Introduction - Rappel

1^{ère} partie – Changements 2022

- Séparation patrimoine privé et patrimoine professionnel
- Couverture sociale
- Cotisations sociales
- Conjoint collaborateur

2^{ème} partie – L'entreprise individuelle à l'impôt sur les sociétés

- Base et montant de l'impôt
- Distribution
- Cession/cessation d'activité
- Modalités pratiques